

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, *Imu* 1913.

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

OBJET

M

A

*de Brantwiler
filmmaker.*

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d..... qui l'objet de

ANNEXE

C..... ouvrage..... que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour..... être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le *21-5-13*

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de le ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le 26 Mai 1914.

Paul Serbonville


le 8/5 - 1913.

entre le
8 5 13

R

Monsieur le Président,

Je viens soumettre le tableau
que j'ai déposé que de Musée
à votre bienveillant examen.

Il est de tradition dans la
famille d'accord avec Monsieur
Jean Portals, dont je suis le
neveu et le filleul d'attribuer
cette œuvre à David.

Obligé de m'en séparer
pour des raisons de famille

je consentirais à le céder pour
les collections de l'état au
prix de 15000 francs.

En attendant votre décision
venillez agréer Messieurs,
l'assurance de ma haute
considération.

Paul De Brontides

Villa Carrille à Vilvorde.

à
Messieurs le Président et membres
de la Commission du Musée

à
Bruxelles